

FONDATION DANIELLE MITTERRAND

Rapport d'activités 2019



Défendre les droits humains
et les biens communs du vivant

Quand Danielle Mitterrand a fait le choix à la fin du dernier millénaire d'engager sa Fondation pour la défense des biens communs de l'Humanité et du vivant, elle avait déjà perçu le besoin vital de nouvelles utopies pour construire un monde plus juste.

Au long des 20 dernières années, nous avons défendu avec force le droit à l'eau et les droits des peuples, notamment autochtones, en France et dans le monde. Ces deux actions nous ont permis de mesurer l'impact néfaste du capitalisme sur un droit humain fondamental ainsi que la violence des dominants sur les plus vulnérables et ceux qui les soutiennent. Nous nous sommes opposés et nous avons gagné des batailles renforçant l'envie de porter l'utopie d'un monde où chacun peut enfin vivre dignement.

Les multiples crises qui touchent le monde actuellement imposent une refonte de nos sociétés en profondeur. La Fondation Danielle Mitterrand participe de cette refondation pour qu'elle puisse permettre de construire un avenir riche en biodiversité, riche en communs, riche en alternatives aux prédatons, riche en espoir pour les plus vulnérables, tournée vers l'Humanité et le Vivant.

Dans ce rapport d'activités 2019, vous retrouverez les résultats de nos actions de lutte contre la biopiraterie, de soutien aux peuples Kurdes, du droit à l'eau, des droits des peuples autochtones et tant d'autres sujets. Ils sont une invitation à voir le monde sous un prisme libéré de l'argent roi, résolument humain et respectueux du vivant. L'Homo Economicus n'existe pas, la crise actuelle le prouve.

Comme la Fondation Danielle Mitterrand le montre depuis des décennies, nous avons tout à apprendre des populations autochtones qui vivent depuis toujours dans le respect de leur environnement et qui se développent sans détruire les ressources de la Terre. C'est l'équilibre qui prévaut pour eux et qui devrait aussi prévaloir pour nous.

Le chemin sera long pour transformer nos sociétés et retrouver cet équilibre vital. Une chose est certaine : le monde actuel nous mène dans le mur, vers le risque d'une disparition de l'Humanité et du vivant. Nous le refusons et allons tout faire pour que les peuples soient entendus où qu'ils soient pour que le monde d'après devienne résolument sobre et soutenable pour l'humanité et la nature.

Pour ce faire, nous allons écouter les voix qui se lèvent, créer des opportunités de dialogues, appuyer les alternatives qui émergent, et nous associer à celles et ceux qui luttent pour changer la donne et réaliser les utopies qui feront le monde en équilibre de demain.

EMMANUEL POILANE

Secrétaire général de la Fondation Danielle Mitterrand

TABLE DES MATIERES

Edito	2
Le soutien aux projets de terrain	5
EMG - Afrique du Sud	5
HAIYYA - Inde	5
CORPENCA - Colombie.....	6
SAPSRI - Sri Lanka	7
YIKILO - Soudan du Sud.....	7
KWDT - Ouganda	8
La campagne « L'eau est un droit »	9
Education populaire au Kurdistan d'Irak	10
Fin du programme	10
Trois livrets d'éducation populaire	11
Rojava	11
Visite de Terrain.....	11
Action de sensibilisation en France sur la situation au Rojava	12
Droits des peuples autochtones et défense des savoirs traditionnels	13
Appui aux peuples autochtones français.....	13
Mission a l'Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones	13
Appui au long de l'année.....	15
Promotion des bonnes pratiques	15
Sensibilisation aux problématiques autochtones	16
Le prix Danielle Mitterrand	17
L'appel à candidatures et le jury.....	17
Le lauréat Rodrigo Mundaca	17
Les partenariats	18
Le colloque du collectif « On ne se taira pas »	18
L'agenda de la solidarité internationale 2020	18

La chronique « Monde Solidaire » sur LA RADIO Fréquence Terre	19
L'Université du bien commun.....	19
La feuille d'eau chez nos partenaires	20
Le Pacte pour la Transition	20
Les dates-clés de l'année 2019	20
Les chiffres-clés de l'année 2019	22
Les membres du Conseil d'Administration en 2019.....	22

LE SOUTIEN AUX PROJETS DE TERRAIN

Le dérèglement climatique est actuellement au cœur de nos enjeux sociétaux : il remet en question l'intégralité de notre mode de vie. Si l'on perçoit de plus en plus les menaces et conséquences des perturbations climatiques, c'est bien par l'eau que celles-ci sont le plus visibles : événements extrêmes, sécheresses, inondations, désertifications... L'eau et le climat sont intrinsèquement liés.

C'est pourquoi la Fondation Danielle Mitterrand - France Libertés souhaite mettre en avant l'importance de la protection de l'équilibre du cycle de l'eau pour la préservation de cette ressource naturelle, bien commun de l'humanité. Nous soutenons des actions de terrains pour rétablir l'équilibre du cycle de l'eau et lutter ainsi plus efficacement face au changement climatique. En 2019 nous avons soutenu 6 projets de terrain dans le monde qui visent à rendre l'eau à la terre. Les communautés locales sont actrices des projets que nous finançons, nous accordons une très grande importance à la préservation de leur mode de vie et à leur participation dans la définition des projets.

EMG - AFRIQUE DU SUD

- **Une école sur l'eau et le changement climatique pour les militants : renforcer les capacités locales pour faire face à la pénurie d'eau au Cap**

Association: EMG - Environmental Monitoring Group

Localisation : Afrique du Sud

Bénéficiaires : 20 membres du réseau *Western Cape Water Caucus* (WCWC, réseau de 20 organisations sud-africaines du domaine de l'eau) - Indirectement, tous les membres de ce réseau

Durée : 18 mois

Objectifs :

- Renforcement des capacités pour aboutir à un accès équitable et durable à l'eau pour les communautés marginalisées du Cap.
- Développement d'un programme détaillé pour l'école élargie sur l'eau et le changement climatique.
- Un «dialogue de solidarité» où les participants partagent leurs études de cas avec la société civile et le gouvernement.

HAIYYA - INDE

- **De jeunes porte-parole travaillent à la restauration des plans d'eau à New Delhi afin de faire face au changement climatique et aux risques pour la santé**

Association: Haiyya Foundation

Localisation : Inde

Bénéficiaires : 1 000 jeunes (18-30ans) de 5 communautés de New Dehli et 30 jeunes « acteurs du changement »

Durée : 11 mois

Objectif principal : Apporter une formation et un soutien en plaidoyer afin que les communautés puissent inciter leurs dirigeants à entreprendre des actions contre le changement climatique.

Objectifs :

- **Empowerment** des bénéficiaires sur des compétences en plaidoyer.
- **Organisation de 1 000 jeunes leaders** de Delhi dirigés par **25 jeunes entrepreneurs** du changement, qui mèneront une **campagne de plaidoyer** d'une durée d'un an afin de sensibiliser le grand public et les dirigeants.
- **Elaboration d'une étude de cas** sur le leadership des jeunes et l'action citoyenne sur la question de l'eau et du changement climatique.

CORPENCA - COLOMBIE

- **Gestion communautaire de l'eau: restauration, entretien et conservation de micro-bassin dans la municipalité de Cocorná**

Association: Corporación Ecológica y Cultural Penca de Sábila

Localisation : Colombie

Bénéficiaires : 764 familles représentant 3033 personnes

Durée : 6 mois

Objectif principal : Restituer et conserver des sources d'eau locales par une gestion communautaire

Objectifs :

- **Renforcer l'économie locale** dépendant des sources d'eau.
- **Contribuer à la restauration**, à l'entretien et à la conservation des sources d'eau de la municipalité de Cocorná à travers un processus de formation de 12 groupes de gestion communautaire et avec une expérience pratique de la conservation.
- Contribuer à la permanence de **12 groupes de gestion communautaire** grâce à un renforcement organisationnel.

SAPSRI - SRI LANKA

➤ Initiative des peuples pour une gestion responsable des ressources en eau

Association: South Asia Partnership Sri Lanka (SAPSRI)

Localisation : Sri Lanka

Bénéficiaires : un village de 60 familles, soit 112 personnes au total.

Durée: 18 mois

Objectif principal : Renforcer la capacité de la communauté à protéger le cycle de l'eau local dans le village de Kudadodanathathawa.

Objectifs :

- Renforcer les connaissances et la capacité de la communauté à protéger le cycle de l'eau local avec des formations en agroécologie et agroforesterie.
- Mise en place d'une société de protection de l'eau, gérée de manière collective et participative par les femmes.
- Promouvoir l'engagement des femmes et des écoliers en tant qu'acteurs principaux dans la protection des écosystèmes.
- Plantation d'un couvert arboré dans les jardins individuels et les espaces publics. Mise en place de mesures de conservation du sol, pour restaurer le cycle de l'eau durant la saison des pluies.
- Améliorer les conditions de vies des villageois grâce à une agriculture résiliente au changement climatique, génératrice de revenus pour les familles.

YIKILO - SOUDAN DU SUD

➤ Initiative de reboisement communautaire et d'agroforesterie

Association: Yikilo Organization for Peace, Reconstruction And Development

Localisation : Soudan du Sud

Bénéficiaires : 300 personnes

Durée : 12 mois

Objectif principal : Promouvoir le reboisement et l'agroforesterie en assurant une démarche de sensibilisation.

Objectifs :

- Actions de sensibilisation à l'environnement et de formation à l'agroécologie auprès des communautés.
- Création et maintenance de pépinières communautaires avec la plantation de 2 000 arbres.
- Réduction des conséquences du changement climatique grâce au reboisement.
- La restauration de la fertilité des sols assurera la sécurité alimentaire des populations locales, grâce aux cultures vivrières.

KWDT - OUGANDA

- **Renforcer la capacité des communautés à gérer durablement les ressources en eau afin d'accroître l'accès à une eau salubre et atténuer les effets du changement climatique**

Association: Katosi Women Development Trust (KWDT)

Localisation : Ouganda

Bénéficiaires : 409 femmes organisées en 19 groupes, au sein de communautés de pêcheurs représentant au total 3 131 personnes.

Durée : 18 mois

Objectif principal : Renforcer les capacités des femmes à défendre leur droit à l'eau et leur résilience face au changement climatique.

Objectifs :

- Améliorer l'accès à l'eau en s'attaquant aux impacts du changement climatique.
- Sensibiliser les femmes sur la relation entre déforestation, accès à l'eau et changement climatique.
- Former 25 femmes sur le droit à l'eau et les techniques de plaidoyer afin d'influencer les décisions de leur gouvernement local. Participation à 2 à 4 rencontres du gouvernement local par an.
- Plantation d'arbres fruitiers pour générer de nouveaux revenus, répondre aux besoins nutritionnels de la population et atténuer les effets du changement climatique.
- Développement de la résilience de la communauté face au changement climatique.

Lancée à l'occasion des élections municipales françaises de mars 2020 et des 10 ans de la reconnaissance par les Nations Unies du droit humain à l'eau potable et à l'assainissement (en 2020), la campagne « **L'eau est un droit** » rassemble un collectif de plus de 30 associations engagées sur les enjeux liés au droit à l'eau et à l'assainissement et mobilisées pour sa mise en œuvre effective, en France et à l'international.

Garantir l'accès universel à l'eau et la gestion efficace des ressources en eau est un enjeu majeur pour la réussite de l'Accord de Paris sur le Climat et celle des Objectifs de Développement Durable fixés par les Nations Unies pour assurer une vie digne à tous les habitants de la planète d'ici à 2030. 2,2 milliards de personnes dans le monde sont aujourd'hui encore sans accès à une eau saine et 4,2 milliards de personnes ne bénéficient pas d'installations sanitaires sûres. En France métropolitaine, 1,4 million de personnes ne bénéficient toujours pas d'un accès à une eau saine et 7,5 millions de personnes ne bénéficient pas d'installations sanitaires adaptées (données ONU 2019) (sans abris, gens du voyage, squats, migrants). Et dans les territoires d'Outre-Mer, ces chiffres sont encore plus alarmants. Même constat pour le prix de l'eau : en France, plus d'un million de ménages n'ont accès à l'eau et à l'assainissement qu'à un prix considéré comme excessif par rapport à leurs revenus. 2020 sera l'année des 10 ans de la reconnaissance du droit humain à l'eau potable et à l'assainissement par les Nations Unies (Résolution du 28 juillet 2010), or, les défis restent immenses. Il est urgent de changer de cap. Ce manque d'accès à une eau potable et à l'assainissement a des conséquences lourdes sur la santé, l'accès à l'éducation, l'égalité des genres, l'économie et l'environnement.

Nous avons lancé la campagne « L'eau est un droit » pour mobiliser les décideurs et sensibiliser les citoyennes aux enjeux majeurs de l'accès à l'eau et à l'assainissement. Nous portons des recommandations à l'attention des candidats aux élections municipales de 2020 et également à l'attention du Gouvernement et des parlementaires, pour des politiques cohérentes et ambitieuses en faveur d'un accès universel à l'eau et à l'assainissement.

La campagne "L'eau est un droit" s'est installée au Salon des maires, du 19 au 21 novembre 2019. Pendant 3 jours, les candidates aux élections municipales de 2020 ont pu signer le Manifest'eau et prendre des engagements pour que l'accès à l'eau et à l'assainissement devienne une réalité sur leur territoire. Plus que jamais, les élues ont un rôle déterminant à jouer dans les orientations qui seront prises ces prochaines années.

Les 5 engagements clés pour des droits à l'eau et à l'assainissement effectifs proposés dans le Manifest'eau¹ :

Dans nos territoires : Garantir un droit à l'eau potable et à l'assainissement pour toutes et tous

- ✓ Garantir un tarif de l'eau et de l'assainissement accessible
- ✓ Garantir l'accès à des infrastructures d'eau et toilettes publiques

¹ <http://leouestundroit.fr/>

- ✓ Instaurer un dialogue avec tous les acteurs pour des solutions adaptées et pérennes

A l'international : développer une coopération décentralisée pour favoriser l'accès à l'eau et à l'assainissement

- ✓ Renforcer les financements pour la solidarité décentralisée, via notamment le dispositif de la loi Oudin-Santini
- ✓ Renforcer la participation citoyenne et la démarche partenariale des coopérations à l'international

Les citoyens peuvent s'engager sur le site internet de la campagne (leauestundroit.fr) en sollicitant leurs candidats et élus.

Dans un second temps, la campagne « L'eau est un droit » s'adressera également aux parlementaires. Il est primordial que l'Etat prenne des mesures législatives et financières pour appuyer les collectivités dans la mise à disposition d'infrastructures d'accès à l'eau et à l'assainissement sur tout le territoire, et plus particulièrement pour les collectivités d'Outre-Mer. En effet, certains départements et territoires d'Outre-Mer connaissent un retard alarmant en matière d'accès à l'eau et l'assainissement, dont certains ont des taux similaires aux Pays en Développement. La dynamique positive engagée par le Plan Eau-DOM, pour améliorer l'accès dans les Outre-Mer, doit être poursuivie. Enfin, l'Etat est incité à augmenter les financements destinés aux pays les plus vulnérables en termes d'accès à l'eau.

Notre campagne, appuyée par l'agence de communication Sidièse, comprends plusieurs outils : un site internet, une pétition en ligne, un kit de communication, un stand au salon des maires...

Partenaires de la campagne : Coalition Eau, 4D, Acad, Action contre la faim, Architectes Sans Frontières, AEFJN, blueEnergy, Coordination eau bien commun Ile-de-France, Coordination Eau Ile-de-France, Croix-Rouge française, Dynam'eau, East, E&V, eau vive international, Emmaüs, Samu sociaux, HAMAP Humanitaire, Initiative Développement des projets humanitaires, Kynarou, Gret, Médecins du monde, Morija, Secours islamique de France, SEVES, SIE, SEE-SWE, Solidarités International, TDM, WebAssoc.org, WECF France, WikiWater.

EDUCATION POPULAIRE AU KURDISTAN D'IRAK

FIN DU PROGRAMME

Le programme « Animation Kurdistan » a démarré en septembre 2016 et s'est terminé en août 2019.

La dernière phase du programme a débuté en juillet 2018 et a permis de former une troisième génération d'animateurs en éducation non-formelle pour mettre en place des activités résilientes avec les enfants vivant dans les camps de réfugiés et de déplacés du Kurdistan d'Irak. Ainsi, 12 animateurs ont organisé des activités dans les camps d'Hassan Sham,

Bahirka, Sharia, Kabartu et le centre d'accueil de Zeitoun avec les ONGs *Public Aid Organization* (PAO) et *RWANGA*.

Ces animateurs ont bénéficié d'un parcours de formation comprenant 3 sessions de formations collectives et d'un accompagnement hebdomadaire opéré par les coordinatrices du programme et les stagiaires formateurs (formés de 2017 à 2018), tous vivants au Kurdistan.

C'est ainsi la première formation longue d'animateurs en éducation populaire mise en œuvre complètement par des formateurs kurdes provenant d'associations locales.

Les activités réalisées par les animateurs dans les camps ont bénéficié à plus de 1200 enfants durant l'année 2019.

Un événement de présentation de ces trois années de programme a eu lieu à l'Hôtel de Ville de Paris le 21 juin 2019 en présence de partenaires français, de représentants d'institutions françaises et kurdes ainsi que les acteurs du projet, dont la coordinatrice Xenia Koutentaki.

Le programme va se poursuivre pour trois années supplémentaires, mais sera désormais piloté par la fédération Léo Lagrange avec l'appui de la Fondation Danielle Mitterrand et de plusieurs associations nationales kurdes.

TROIS LIVRETS D'EDUCATION POPULAIRE

L'un des résultats majeurs du programme est la réalisation de trois livrets pédagogiques en langues anglaise, kurde et arabe. Il existe un livret de formation de formateurs, un livret pour la formation d'animateurs et un livret pour guider les animateurs. Ils présentent à la fois des apports théoriques comme des exemples pratiques et des idées d'ateliers et d'actions.

Ces livrets cherchent à fournir un soutien à toutes les organisations et personnes qui organisent des activités pédagogiques pour les enfants, aussi bien qu'à donner des cadres aux animateurs et aux formateurs.

Ces livrets sont le fruit de mois de pratiques dans des environnements variés ainsi que d'apports théoriques fournis par les différents éducateurs du Kurdistan d'Irak, de France, et d'autres parties du monde.

ROJAVA

VISITE DE TERRAIN

Une visite de terrain auprès des acteurs associatifs, humanitaires et politiques au Nord Est de la Syrie dans la région dite du Rojava a été réalisée du 11 au 20 juillet 2019. La Fondation Danielle Mitterrand – France Libertés était accompagnée de Corinne Morel Darleux, conseillère régionale Auvergne Rhône-Alpes d'opposition et autrice.

Les objectifs de la mission :

1. Comprendre la mise en œuvre concrète du confédéralisme démocratique au Rojava et émettre une première analyse critique.

2. Etudier la possibilité d'une action concrète autour de la « résilience » auprès des populations du Rojava.
3. Mettre en lumière auprès des mouvements sociaux français une expérience radicale ouvrant des perspectives d'actions conjointes et d'évolution de nos mouvements.
4. Mettre en lien des mouvements européens et nord-syriens ensemble.

Durant ces neuf jours, la délégation a pu rencontrer et visiter :

- La maison des femmes de Qamishlo.
- Le Rojava Information Center.
- La commune Internationaliste et son projet « Make Rojava Green Again ».
- Le responsable de la Santé de l'administration régionale.
- L'hôpital de Derik et son centre de formation aux premiers secours mis en place par une ONG française.
- Les associations du réseau associatif MOZAIK dont ASO qui a accueilli et accompagné la délégation.
- Le village des femmes « Jinwar »
- Le camp de déplacés de Ain Issa et les ONGs humanitaires présentes.
- Le coordinateur du groupe de travail « Protection de l'Enfance et Education »
- Plusieurs responsables des ONGs Internationales Un Ponte Per et Norwegian People Aid.
- Plusieurs responsables du Kongrastar (mouvement des femmes) et des coopératives agricoles de femmes.
- Un centre social, un orphelinat et une bibliothèque de Kobane.

ACTION DE SENSIBILISATION EN FRANCE SUR LA SITUATION AU ROJAVA

En Octobre 2019, la Fondation Danielle Mitterrand – France Libertés a organisé une demi-journée de restitution de la visite de terrain au Rojava, en direction des ONGs et acteurs associatifs français offrant des perspectives d'actions communes en 2020.

Suite à l'invasion du Nord de la Syrie par l'armée turque, la fondation a initié une tribune signée par 130 personnalités, parue sur le site Internet du journal Libération.

La fondation est également intervenue lors de plusieurs événements de solidarité dont l'événement « sauvons les Kurdes » le 15 Octobre 2019, rassemblant une grande quantité de personnalités politiques, culturelles et associatives pour le Rojava, ainsi que deux grandes manifestations à Paris les 12 Octobre et 2 Novembre 2019.

Enfin, Jérémie Chomette, le directeur de la Fondation Danielle Mitterrand, est intervenu pour parler de son expérience au Rojava le 26 novembre à Paris lors de la rencontre « municipalisme et solidarité internationale » organisée par l'AITEC et le CRID ; ainsi que le 4 décembre au Luxembourg pour la conférence « quels avenir pour les Kurdes ».

DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES ET DEFENSE DES SAVOIRS TRADITIONNELS

APPUI AUX PEUPLES AUTOCHTONES FRANÇAIS

Mission à l'Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones

L'instance permanente sur les questions autochtones, organe de l'ONU, tient chaque année à New York une session de 2 semaines. C'est l'événement onusien rassemblant le plus grand nombre d'autochtones. Cette année l'instance s'est tenue du 22 avril au 3 mai 2019 et le sujet était « *Connaissance traditionnelle : développement, transmission et protection* ». Au vu du sujet et de l'importance de cette instance pour faire du réseau, la Fondation Danielle Mitterrand - France Libertés a proposé d'appuyer la participation de plusieurs autochtones français pour la 1^{ère} semaine de la session (22-26 avril).

Ont participé à cette mission :

- Marion Veber (responsable des programmes de la Fondation Danielle Mitterrand),
- Leandro Varison (juriste, consultant pour la Fondation Danielle Mitterrand),
- Christophe Yanuwana Pierre (vice-président du Grand Conseil Coutumier des Peuples Amérindiens et Bushinenge de Guyane),
- Claudette Labonté (présidente de la Fédération Parikweneh et coordinatrice de la femme et famille à la COICA),
- Subama Mapou (ethnobotaniste et phytochimiste en thèse doctorale à l'université de la Nouvelle-Calédonie, secrétaire générale de l'institut IKAPALA, créatrice de *Gardenia Cosmétique*)
- Thomas Burelli (professeur en droit, à l'Université d'Ottawa et membre du Comité scientifique de la Fondation Danielle Mitterrand).

La Fondation Danielle Mitterrand – France Libertés s'est occupé de la logistique de la mission (accréditation à l'ONU, hébergements...) et a pris en charge une partie des coûts relatifs à la venue des représentants autochtones. La Fondation a appuyé les représentants autochtones sur place pour que leurs objectifs soient remplis au mieux (conseils, mise en réseau, prises de paroles...).

Les objectifs fixés pour cette mission étaient :

- Permettre à la délégation d'assister aux débats en séance plénière de l'Instance et comprendre le fonctionnement de cette instance onusienne
- Réaliser un *side event* sur *La lutte contre la biopiraterie en France* durant la session co organisée par la Fondation Danielle Mitterrand, IKAPALA et le Grand Conseil coutumier (GCC)
- Identifier des ONG et représentants autochtones investis sur la question de la biopiraterie et des savoirs traditionnels en vue de potentielles coopérations ou échanges d'expériences
- Permettre le renforcement des capacités et connaissances de la délégation sur le sujet des droits des peuples autochtones et de la biopiraterie
- Favoriser les liens entre IKAPALA et le GCC suite au Congrès organisé en Nouvelle Calédonie en 2018
- Identifier des experts onusiens auprès de qui porter un plaidoyer dans le futur

La délégation autochtone a suivi les discussions de l'instance, notamment celles portant sur le sujet phare de l'année : les connaissances traditionnelles des peuples autochtones. La délégation a également suivi le dialogue qui s'est tenu avec la Rapporteuse spéciale des droits des peuples autochtones. Christophe Yanuwana Pierre a pu prendre la parole dans l'enceinte de l'Instance pour alerter sur les problématiques actuelles en Guyane autour de la lutte contre la biopiraterie et l'appropriation culturelle². Subama Mapou, a elle aussi partagé ses messages avec l'ensemble des participants à la session plénière pour parler de la protection et de la valorisation des savoirs traditionnels kanaks³. Les deux représentants autochtones ont pu interpeller la France qui ne reconnaît toujours pas les droits des peuples autochtones sur son territoire.

Subama Mapou et Christophe Pierre ont également pu échanger avec le Rapporteur spécial sur les déchets toxiques et évoquer les cas de pollution sur leurs territoires dus à l'activité minière (légale et illégale).

Des rencontres avec Mariam Wallet Mohamed Aboubakrine, membre de l'Instance permanente sur les questions autochtones et Erika Yamada, membre du Mécanisme d'experts de l'ONU sur les droits des peuples autochtones ont permis de mieux comprendre les possibilités d'appui ou de saisine de ces deux instances majeures pour les peuples autochtones. Notre délégation a également pu suivre plusieurs *side events* et faire de nombreuses rencontres renforçant donc le réseau des représentants autochtones et leur permettant d'échanger leurs expériences (rencontre avec le DOCIP, le GITPA, le caucus jeune Amérique latine et le caucus jeune Pacifique, rencontre avec Benki Ashaninka très engagé pour la revalorisation des savoirs autochtones sur la biodiversité, l'Instituto de Pesquisa e

² « Christophe Yanuwana Pierre appelle à reconnaître les peuples premiers de Guyane »
<https://www.youtube.com/watch?v=HLyLXtzDk74>

³ « Subama Mapou exige la protection des savoirs traditionnels kanaks »
<https://www.youtube.com/watch?v=pT5DMsismuk>

Formação Indígena, Viviane Michel de l'ONG Femmes autochtones du Québec, Hindou Oumarou Ibrahim peuple Mbororo du Tchad...).

Enfin, la Fondation Danielle Mitterrand a co-organisé un side event le 24 avril sur le thème « *Lutte contre la biopiraterie : outils à disposition et bonnes pratiques* » durant lequel les trois représentants autochtones ont pu revenir plus longuement sur les enjeux en Guyane et en Nouvelle Calédonie.

Appui au long de l'année

Durant l'année, la Fondation Danielle Mitterrand a, à plusieurs reprises, appuyé ses partenaires autochtones français que ce soit par exemple par la réalisation d'une newsletter d'information décortiquant l'actualité autochtone⁴, la rédaction de notes explicatives sur les implications de la loi française de 2016 mettant en place un cadre pour lutter contre la biopiraterie, un relai des messages de nos partenaires dans leur combat contre le projet de mine industrielle Montagne d'or, la facilitation et la mise en lien du Grand Conseil coutumier de Guyane avec le MEDPA ou encore le soutien à un Congrès en Nouvelle Calédonie sur la biopiraterie au mois de décembre.

PROMOTION DES BONNES PRATIQUES

La Fondation Danielle Mitterrand a mis en lumière à plusieurs reprises les bonnes pratiques qui existent pour valoriser les savoirs autochtones dans le respect des droits des détenteurs de ces connaissances et ainsi dépasser les pratiques biopirates. La fondation a ainsi organisé un side event en avril à New York dans le cadre de l'Instance permanente des questions autochtones de l'ONU pour partager les outils à disposition pour lutter contre la biopiraterie et les bonnes pratiques repérées au Canada et en Nouvelle-Calédonie. Le 13 juin, la fondation a organisé une rencontre à Paris pour donner à voir trois cas de bonnes pratiques : l'action d'IKAPALA en Nouvelle Calédonie racontée par Subama Mapou, l'entreprise Aïny agissant au Pérou expliquée par son fondateur Daniel Joutard et les outils développés par plusieurs communautés autochtones au Canada repérés par le professeur en droit Thomas Burelli, membre du comité scientifique de la Fondation Danielle Mitterrand. Le 7 décembre, lors de la conférence « Marchandisation et privatisation du vivant : appropriation des communs naturels et des savoirs associés » à l'Université du bien commun à Paris, Daniel Joutard et Thomas Burelli ont à nouveau pu faire connaître ces bonnes pratiques.

Un accent particulier a été mis cette année sur la sensibilisation autour des actions menées en Nouvelle-Calédonie par l'association IKAPALA⁵ et sa co-fondatrice, la chercheuse Subama Mapou avec qui nous travaillons depuis 2018. Ethnobotaniste et phytochimiste Kanak, Subama Mapou réalise sa thèse sur l' « Etude phytochimique des espèces végétales issues de la cosmétopée de la Nouvelle-Calédonie ». Dans le cadre de ses recherches, Subama Mapou porte une grande attention au respect des droits des détenteurs des connaissances traditionnelles qu'elle mobilise. Elle a ainsi mis en place un document de

⁴ Lettre d'information pour les Peuples Autochtones de Guyane n°5
<https://www.france-libertes.org/fr/lettre-dinformation-peuples-autochtones-de-guyane-n5/>

⁵ I.K.A.P.A.L.A : Institut Kanak des Plantes, de l'Artisanat et des Langues Autochtones
https://www.facebook.com/pg/lkapala-Institut-Kanak-2278663092423243/about/?ref=page_internal

consentement préalable à la collecte des savoirs locaux à signer avant leur utilisation. Les détenteurs des savoirs mobilisés par Subama Mapou sont également cités comme co-auteurs des publications.

IKAPALA, co-fondé par Subama Mapou, met en réseau des acteurs investis pour la promotion et la protection des savoirs traditionnels kanaks sur la biodiversité. Ces acteurs plaident pour un rapport entre les détenteurs de ces savoirs et des tiers (chercheurs, entreprises...) qui soit respectueux des droits des peuples autochtones. Il s'agit d'un réseau devenu aujourd'hui clé pour appuyer la mise en œuvre de bonnes pratiques entre les détenteurs de savoirs traditionnels et des personnes ou organismes tiers.

Ces éléments ont été mis en avant à l'ONU lors de l'instance permanente des questions autochtones à laquelle Subama Mapou a pu participer grâce à la Fondation Danielle Mitterrand. Le travail d'IKAPALA a également été mis en avant sur le site internet de la fondation, lors de conférences, dans l'agenda de la solidarité et à travers deux émissions de la radio Fréquence Terre, dans le cadre du partenariat de la radio avec la Fondation Danielle Mitterrand. Enfin, la fondation a favorisé la mise en réseau d'IKAPALA avec d'autres structures investies sur le sujet de la biopiraterie ainsi qu'avec des décideurs clés en France et à l'international.

SENSIBILISATION AUX PROBLEMATIQUES AUTOCHTONES

La Fondation Danielle Mitterrand a mené des actions de sensibilisation sur les problématiques autochtones, notamment sur les questions relative à leurs terres et aux ressources mises à mal par l'extractivisme. La fondation a ainsi co-organisé avec l'association Autres Brésils la table-ronde « *Un mois après le drame de Brumadinho : les crimes environnementaux et humains de l'exploitation minière au Brésil* ». Marion Veber, responsable des programmes est intervenu à cette table-ronde pour décrypter le système prédateur qui conduit à la répétition de crimes humains et environnementaux au Brésil. Les 9 et 10 avril, Marion Veber a également pris la parole devant des lycéens à Grenoble, des étudiants de Sciences Po Grenoble et les habitants de la ville durant une conférence sur le thème : « *Lutte des peuples autochtones, protection de l'environnement et droits de la terre* ». Elle a abordé plus particulièrement les questions d'extractivisme et de biopiraterie en exposant les cas concrets sur lesquels la Fondation Danielle Mitterrand travaille (cas Couachi, cas de la Stévia, Montagne d'or, cas des Krenak au Brésil).

La fondation a également créé une brochure explicative sur le cas de biopiraterie du Couachi en Guyane. Cette brochure a été diffusée à l'ONU en trois langues (français, anglais et espagnol), lors de divers évènements auxquelles la fondation a participé. Une version pdf a aussi été mise en ligne sur le site internet de la Fondation.

En 2019, la Fondation Danielle Mitterrand a mis l'accent sur des actions de sensibilisation à la question de la biopiraterie. Outre les événements et outils déjà cités, la fondation a organisé un side talk lors du festival Climax à Bordeaux sur « *La biopiraterie, une forme de colonisation du vivant et des savoirs des peuples autochtones* » avec la présence de Tapo Aloïke du peuple Wayana de Guyane. La fondation était également partenaire d'un congrès organisé par Subama Mapou en Nouvelle-Calédonie du 7 au 9 décembre. Marion Veber a tourné une vidéo sur la biopiraterie qui a été projetée aux participants du congrès et Thomas Burelli, membre du Comité scientifique de la fondation, s'est rendu sur place pour faire connaître plus en profondeur les bonnes pratiques contre la biopiraterie.

LE PRIX DANIELLE MITTERRAND

L'APPEL A CANDIDATURES ET LE JURY

Pour la sélection du lauréat 2019 du Prix Danielle Mitterrand, un appel à candidature a été diffusé en français, anglais et en espagnol. Un jury a été constitué pour sélectionner le lauréat parmi la cinquantaine de candidatures reçues. Ce jury était composé de Gilbert Mitterrand, Président de la Fondation Danielle Mitterrand, Christiane Taubira, Femme politique et auteure, Hindou Oumarou Ibrahim, militante autochtone et lauréate du prix Danielle Mitterrand 2017, Philippe Starck, designer, créateur de la feuille d'eau et Porteur d'eau, Agnès B, créatrice de mode et Porteuse d'eau, et Jacqueline Madrelle, membre du Conseil d'administration de la fondation et coordinatrice de France Libertés Gironde.

Le jury s'est réuni pour délibérer au mois de juin : il a défini une *shortlist* de quatre candidats (Autum Peltier, Rodrigo Mundaca, Subama Mapou et Ilham Amare) qui ont bénéficié de plusieurs actions de communication (article, podcast...). Le jury a ensuite désigné Rodrigo Mundaca lauréat de la 7^{ème} édition du prix Danielle Mitterrand.

LE LAUREAT RODRIGO MUNDACA

Porte-parole du Mouvement de défense pour l'accès à l'eau, la terre et la protection de l'environnement, (MODATIMA), Rodrigo Mundaca lutte pour les droits des Chiliens, victimes de l'accaparement de l'eau. MODATIMA défend le caractère vital de l'eau, patrimoine commun du vivant, face à ceux qui ne voient l'eau que comme une ressource à exploiter, marchandiser et privatiser. En réponse à son action, Rodrigo Mundaca subit censure et intimidations. Aujourd'hui, il continue son combat avec courage et détermination.

La cérémonie de remise du prix Danielle Mitterrand s'est déroulée le mercredi 20 novembre à la Bellevilloise à Paris et a rassemblé près de 200 participants. Gilbert Mitterrand, Président de la Fondation Danielle Mitterrand, a remis le prix à Rodrigo Mundaca, qui a pu également échanger avec Valérie Cabanes, juriste en droit international, lors de la table-ronde. L'événement était animé par Jérémie Chomette, Directeur de la Fondation Danielle Mitterrand et a été suivi d'un cocktail.

Au-delà de la cérémonie, la Fondation Danielle Mitterrand se donne pour objectif d'accompagner le lauréat, de valoriser son combat et de lui ouvrir de nouvelles opportunités d'action. C'est ainsi que nous avons accueilli Rodrigo Mundaca à Paris du 17 au 24 novembre. La Fondation a organisé plusieurs rencontres entre Rodrigo Mundaca et diverses personnalités et organisations : Valentine Sébile, l'assistante de Michel Forst le rapporteur spécial de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits humains, Alexis Corbières, député de Seine-Saint-Denis, Amnesty International France, Eau de Paris, la Coordination Eau Ile-de-France, l'association des ex-prisonniers politiques du Chili, l'IRIS (Institut de Relations Internationales et Stratégiques)... Ces rencontres ont ouvert ou renforcé des pistes de soutien et de travail commun avec Rodrigo Mundaca et son association MODATIMA

Les interventions de Rodrigo Mundaca lors de conférences organisées par l'IHEAL (Institut des hautes études de l'Amérique latine) ou le CRID (Centre de Recherche et d'Information pour le Développement) ont permis de sensibiliser un large public (étudiants, chercheurs, acteurs de la société civile, membres de la communauté chilienne expatriée en France etc.).

De nombreux médias ont également accordé des interviews à Rodrigo Mundaca, assurant des retombées presse importantes. Parmi elles, « Au Chili, la lutte de Rodrigo Mundaca contre la privatisation de l'eau » dans *Le Monde*, « Rodrigo Mundaca, le justicier chilien de l'eau » dans *Ouest France*, « Chili, le nouvel Eldorado des énergies vertes ? » sur *France Culture*, mais également *Le Figaro*, *France 24* (en espagnol), *RFI* (en espagnol) et *Brut*.

LES PARTENARIATS

LE COLLOQUE DU COLLECTIF « ON NE SE TAIRA PAS »

Un colloque intitulé *Les reconfigurations des espaces démocratiques* a été organisé par le collectif « On ne se taira pas » dont fait partie la Fondation Danielle Mitterrand. Il s'est déroulé le 14 janvier 2019 sur le campus de l'Université Paris-Est Créteil, en collaboration avec le laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique – Hannah Arendt.

Ce colloque est né d'un constat porté par de nombreuses associations concernant le rétrécissement de l'espace démocratique, qu'il s'agisse de poursuites-baillons, de répressions policières, ou encore la diminution des aides publiques, qui réduisent la place laissée à la société civile. En réponse, de plus en plus d'associations demandent plus de démocratie. Le colloque a permis de faire la jonction entre monde militant et monde académique.

Quatre tables-ronde ont eu lieu : « Les notions de l'espace public, de la liberté d'expression et du droit à l'information », « Les usages du droit en démocratie », « Interventions sur la situation des mobilisations sociales au Québec et en Roumanie » et « Interventions sur la situation des mobilisations sociales au Brésil et en France ». Elles ont permis de réunir de nombreux intervenants : Etienne Ambroselli, avocat et militant de Bure, Fabrice Arfi, journaliste à Médiapart, Andrea Furori, militant de Bure, Caroline Glorie, doctorante, Université de Liège, Sergiu Miscoiu, Université de Cluj, Laura Monnier, Greenpeace France, Caroline Patsias, Université du Québec à Montréal, Glauber Sezerino, sociologue et co-président de l'association Autres Brésils, Anne-Marie Voisard, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

L'AGENDA DE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE 2020

L'agenda de la solidarité internationale est coordonné par Ritimo et rassemble 15 organisations : Aide et Action, la Cimade, la Fédération Artisans du Monde, la Ligue des Droits de l'Homme, Non-Violence XXI, ActionAid-Peuples solidaires, Aide Odontologique Internationale, Alternatives économiques, CCFD-Terre solidaire, Emmaüs International, la Fondation Danielle Mitterrand, France Volontaires, La Fasti et Solidarité Laïque.

Il s'agit d'un outil pour approfondir les connaissances sur la solidarité internationale, au quotidien, et tout au long de l'année. Il comporte des citations, des initiatives citoyennes, des journées mondiales pour fêter les droits humains, des grands rendez-vous solidaires, une BD, une bibliographie, etc.

La Fondation Danielle Mitterrand a rédigé 4 pages de l'agenda 2020 portant sur deux initiatives (Ikapala sur les savoirs traditionnels et l'éducation populaire au Kurdistan d'Irak) et deux journées mondiales (journées mondiales de l'eau et des peuples autochtones).

LA CHRONIQUE « MONDE SOLIDAIRE » SUR LA RADIO FREQUENCE TERRE

Fréquence Terre⁶ est une radio qui a pour but de promouvoir la protection l'environnement et de la nature. Un mardi sur deux, la Fondation Danielle Mitterrand propose une chronique intitulée « Monde Solidaire » dans laquelle un invité échange pendant quelques minutes avec le journaliste Philippe Boury.

En 2019, 24 épisodes ont abordé des thèmes divers : la lutte contre le changement climatique, l'accès à l'eau, les poursuites-baillons, l'opposition au projet Montagne d'or en Guyane, les industries extractives au Brésil, la situation au Rojava, les droits des peuples autochtones, la protection des savoirs traditionnels, les défenseurs des droits humains... Les invités étaient des membres de l'équipe de la Fondation Danielle Mitterrand (Jérémy Chomette, Marion Veber, Justine Richer, Léna Bauer, Emmanuel Poilane) ou des invités (Subama Mapou, Muriel Perez). Certaines de ces chroniques ont été reproduites dans un livre intitulé « Agir ou disparaître ».

Les podcasts sont disponibles sur le site internet Fréquence Terre et sur celui de la Fondation Danielle Mitterrand.

L'UNIVERSITE DU BIEN COMMUN

Alors que le vivant est devenu brevetable, que l'éducation se transforme un service marchand, que l'eau est considérée comme une marchandise, de la même manière que les semences, le logement, les transports, la santé... la mobilisation autour des biens communs s'intensifie. Matériels ou immatériels, les biens communs suscitent de nouvelles pratiques. La Fondation Danielle Mitterrand et ses partenaires pensent qu'un changement social peut en découler, orienté vers la solidarité, le partage et le collectif. C'est pourquoi l'Université du Bien Commun à Paris, depuis 2017, entend promouvoir leur connaissance et celle des forces en présence dans tous les champs où elles opèrent (droit, économie, anthropologie, philosophie, histoire, sciences, technologies, agriculture, numérique...).

⁶ <https://www.frequenceterre.com/>

En 2019, la Fondation Danielle Mitterrand a participé activement à deux conférences « les communs au prisme des droits de la nature » le 18 mai et « marchandisation et privatisation du vivant : appropriation des communs naturels et des savoirs associés » le 7 décembre.

LA FEUILLE D'EAU CHEZ NOS PARTENAIRES

En 2019, la Fondation Danielle Mitterrand a fermé sa boutique en ligne solidaire. La feuille d'eau, gourde urbaine créée par Philippe Starck pour la fondation, est désormais disponible dans des points de vente physiques, notamment certains magasins Biocoop à Paris, et en ligne chez notre partenaire « la boutique militante ». La boutique militante présente une sélection d'articles sur des thèmes progressistes, soutenant des luttes sociales, écologiques ou démocratiques.

LE PACTE POUR LA TRANSITION

Le Pacte pour la Transition vise à proposer 32 mesures concrètes pour construire des communes écologiques, solidaires et démocratiques. Ces mesures ont été rédigées par une cinquantaine d'organisations, une large consultation citoyenne et un comité d'experts. Les citoyens pourront ensuite suivre et accompagner les municipalités dans la mise en œuvre des engagements pris.

Parmi les mesures impulsées par la Fondation Danielle Mitterrand figurent « Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun. » et « Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), brunes (sol) et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire ».

LES DATES-CLES DE L'ANNEE 2019

14 janvier - Colloque « Les reconfigurations des espaces démocratiques » à Créteil

25 février - Table-ronde « Un mois après le drame de Brumadinho : les crimes environnementaux et humains de l'exploitation minière au Brésil » co-organisée avec *Autres Brésils* à Paris

9 mars - Première diffusion du documentaire « Danielle Mitterrand, une certaine idée de la France » sur la chaîne de télévision Public Sénat

12 mars - Conférence « Le municipalisme libertaire au Rojava, une source d'inspiration? » avec le *Mouvement Utopia* à Paris

22 mars - Lancement de la boîte à outils « l'eau c'est la vie » pour aider les communautés à défendre l'eau

11 mars - Diffusion de la 5^{ème} lettre d'information pour les peuples autochtones de Guyane

6 au 8 avril - Forum Mésopotamien de l'eau à Sulaymaniyah au Kurdistan d'Irak

9-10 avril - Rencontres « Résistances des peuples autochtones et écocides » à Grenoble

22-26 avril - Mission à l'Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones dont *side-event* le 23 avril « Lutte contre la biopiraterie : outils à disposition et bonnes pratiques » à New York

10 mai - Rencontre avec Daiara Tukano et *Nature Rights* à Paris

16 mai - Festival « Les Eauditives » et vente caritative au profit de la Fondation Danielle Mitterrand à Toulon

18 mai - Conférence « les communs au prisme des droits de la nature » à l'Université du bien commun à Paris

13 juin - Événement « utilisation et valorisation des savoirs traditionnels sur la biodiversité : échanges autour de bonnes pratiques » à Paris

18 juin - Présentation du livre de Corinne Morel Darleux « Réflexions sur l'effondrement » à Paris

21 juin - Événement « Éducation populaire au Kurdistan d'Irak Bilan de trois ans d'actions et nouvelles perspectives » à Paris

11 au 20 juillet - Mission au Rojava au Nord de la Syrie

19 au 26 août - Sommet du contre-G7 à Hendaye-Irun

5 au 8 septembre - Festival Climax à Bordeaux

3-4 octobre - Rencontre Alliance société civile - collectivités locales pour une autre gouvernance des migrations avec l'Organisation pour une citoyenne universelle à ??

11 octobre - Publication d'une tribune « N'abandonnons pas les Kurdes » dans *Libération* avec 130 personnalités

16 octobre - Mercredi de l'anthropocène à Lyon

16 octobre - Rencontre avec les gardiens de l'Atrato, en partenariat avec l'association *Notre affaire à tous*, à Paris

23 octobre - Table ronde « solidarité Rojava » organisée par le Conseil Démocratique Kurde de France et Jean-Christophe Lagarde à Paris

16 novembre - Rencontre « municipalisme et solidarité internationale » organisée par l'AITEC et le CRID

19 novembre - Lancement de la campagne « L'eau est un droit » au Salon des Maires à Paris

20 novembre - Cérémonie de remise du prix Danielle Mitterrand à Paris

4 décembre - Conférence « La question Kurde à l'horizon des années 2020 » au Luxembourg

7 décembre - Conférence « marchandisation et privatisation du vivant : appropriation des communs naturels et des savoirs associés » à Université du bien commun à Paris

LES CHIFFRES-CLES DE L'ANNEE 2019

6 projets de terrain « eau et climat » dans 6 pays.

3 livrets d'éducation populaire pour guider l'action en éducation non-formelle.

24 chroniques *Monde Solidaire* disponibles en podcasts.

Un jury constitué de 6 membres pour le prix Danielle Mitterrand 2019.

15 organisations réunies pour la création de l'agenda de la solidarité internationale, imprimé à 7000 exemplaires.

Plus de 30 associations réunies pour la campagne « L'eau est un droit ».

32 mesures concrètes dans le pacte pour la transition pour des municipalités écologiques, solidaires et démocratiques.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2019

Composition au 31 décembre 2019

Bureau

- Président : Gilbert MITTERRAND
- Vice-Présidente : Jacqueline MADRELLE
- Trésorier : Achille du GENESTOUX
- Secrétaire général : Emmanuel POILANE

Membres du Conseil d'Administration

- Président de la Commission des finances : Alain SAUVRENEAU
- Khaman ASAAD – Ex-représentante du Gouvernement de la région du Kurdistan irakien à Paris
- Yann LASNIER – Secrétaire général de la Fédération Léo Lagrange
- Sylvie PAQUEROT – Professeure sciences juridiques et politiques
- Michel JOLI : ancien Secrétaire Général de la Fondation Danielle Mitterrand - France Libertés
- Michèle RIVASI – Députée européenne
- Pierre SERNE – Responsable associatif dans le domaine de l'environnement
- Yvan CARLEBACH, ambassadeur de la Fondation Chamanga en Uruguay

Représentante du ministère de l'Intérieur

- Laurence TROCCAZ

Membres honoraires du Conseil d'Administration

- Vice-Président honoraire : Claude VERCOUTERE
- Marie-Jeanne GAXIE -Ex-représentante Ministère de l'intérieur
- Sébastien JUY – Réalisateur
- Daniel MARCOVITCH – Ancien Vice-Président du SIAAP
- Federico MAYOR – Président d'honneur de la Fondation Danielle Mitterrand – France Libertés, ancien Directeur général de l'UNESCO
- Christiane TAUBIRA – Ex-Ministre de la Justice
- Jean ZIEGLER – Écrivain

Invité

- Vincent DOMON – Commissaire aux comptes

Annie Meynard, grande et proche amie de Danielle Mitterrand, aux liens affectifs très étroits avec notre fondatrice et sa famille depuis les années 60, compagne bénévole de la Fondation auprès de Danielle Mitterrand, est décédée le 9 novembre 2019. Madame Meynard a généreusement décidé de léguer ses biens à la Fondation Danielle Mitterrand, y associant la mémoire de son époux, Yves, et de sa fille Patty, décédés.